

Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon

Compte-rendu du Conseil de Communauté Du jeudi 27 Août 2026 à 14h30 à REILLANNE

Le Président ouvre la séance et M. TERRANOVA est désigné secrétaire de séance.

1 – PROPOSITIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A. Planétarium de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

L'assemblée autorise à l'unanimité (36 voix) la vente du planétarium au conseil départemental au prix de 1 300 000 € et autorise le président à signer l'acte.

B. Annulation des titres recouvrés

L'assemblée décide à l'unanimité (36 voix) de rapporter les titres jusqu'en 2024 et de fixer la redevance annuelle à 30 000 €.

C. Centre de secours de REILLANNE

M. TERRANOVA informe que le département est propriétaire d'une parcelle à la Garde de Dieu à REILLANNE et qu'il achèterait un terrain limitrophe pour pouvoir construire un nouveau centre de secours et regrouperait les casernes de REILLANNE et CERESTE.

Le projet serait financé à 70% avec une estimation du projet à 2 000 000 €. Les travaux devraient commencer début 2027 pour être terminée en décembre. Les 30% restant seront financés par les 9 communes concernées par la caserne.

La commune demande à la CCHPPB de porter le projet et d'être maître d'ouvrage.

M. DALLAPORTA est favorable à la construction d'une caserne à REILLANNE mais ne souhaite pas que celle de CERESTE ferme car cela rallonge les délais d'intervention sur certaines communes, notamment OPPEDETTE ; il s'agit d'une fois de plus d'une dégradation du service public.

M. PELLISSIER quitte la séance et donne pouvoir à M. Pierre POURCIN

Le quorum reste inchangé.

2 – RESEAU INITIATIVE ALPES PROVENCE – Demande de subvention 2026

L'assemblée décide à l'unanimité (36 voix) de verser 7 000 € à l'Association Réseau Initiatives Alpes Provence.

3 – SIIRC / CLE – Désignation de délégués

A. Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon – Coulon (SIIRC)

L'assemblée décide à l'unanimité (36 voix) de désigner M. Sébastien TERRANOVA et M. Justin DE GONZAGUE, délégués titulaires et un délégué suppléant M. Luc CANAVESE.

B. Commission Locale de l'Eau

L'assemblée décide à l'unanimité (36 voix) de désigner M. Sébastien TERRANOVA comme délégué de la CLE

4 – LOYERS

A. Café du Midi à REVEST DU BION

L'assemblée décide à l'unanimité (36 voix) de baisser le loyer à 800 € HT pendant 24 mois.

B. Hôtel Galilée à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

L'assemblée décide à l'unanimité (36 voix) de baisser le loyer de l'hôtel Galilée à la somme de 2 000 € HT pendant 5 ans à condition que les locataires fassent les travaux de climatisation des chambres.

5 – ST MAIME – Aménagement des 4 Reines – Acquisition terrains

L'assemblée décide à l'unanimité (36 voix) l'acquisition du terrain section ZC n°141, 154 et 177 au prix de 67 000 €.

6 – PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE BANON – Sécurité incendie

La zone d'activités de BANON dispose de bornes incendies mais sans accès à l'eau.

Il avait été suggéré de mettre des bâches mais le coût est de 65 000 € environ.

Des études ont été faites par la SEM qui a proposé un premier devis à 244 266 € HT puis un second à 376 213 € HT.

M. PELLISSIER a proposé une modification du tracé du réseau avec l'accord des riverains qui ramènerait le montant des travaux à la somme de 180 938,75 € HT.

Il est proposé de solliciter des financements. Une consultation sera organisée prochainement.

Le Président informe les élus qu'il y a nécessité d'effectuer des virements de crédits pour ouvrir ce programme. 50 000 € de GEMAPI, 50 000 € de l'opération d'aménagement de la Reine Rose à MANE en béguinage et 80 000 € sur l'opération d'OPPEDETTE seront transférées pour cette opération.

Le Président remercie M. PELLISSIER et M. BURCHERI pour le travail qu'ils ont fourni pour ce programme qui permet de sécuriser la zone d'activités économiques.

L'assemblée autorise à l'unanimité (36 voix) le virement de crédit proposé.

7 – REVEST DES BROUSSES – Bail emphytéotique

L'assemblée autorise à l'unanimité (36 voix) la signature d'un bail emphytéotique avec la commune de REVEST DES BROUSSES pour con projet d'éco quartier.

8 – CRECHE DE ST MICHEL – Avenant au marché de maîtrise Oeuvre

L'assemblée autorise à l'unanimité (36 voix) la signature de l'avenant de maîtrise d'œuvre pour la construction de la crèche à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE d'un montant de 23 500 € HT avec l'atelier SANTELLI.

9 – Transport, traitement et tri des déchets des déchetteries – Signature du marché

L'assemblée autorise à l'unanimité (36 voix) la signature du marché pour le transport, le tri et le traitement des déchets des déchetteries avec l'Ets Alpes Assainissement.

10 – Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - Listes des commissaires

L'assemblée décide à l'unanimité (36 voix) de retenir la liste de commissaires proposée pour la Commission Intercommunale des Impôts Direct (CIID)

Séance close à 17h00

Mane, le 28 Août 2026



Président de la Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon.

Jacques DEPIEDS